



Différent avec organisme de crédit

Par **val94_old**, le **14/07/2007** à **06:35**

il y a vingt ans j'ai contracté un crédit auprès d'un organisme de crédit, j'ai remboursé (je le pensais) la totalité de ma dette, toutefois après recherche la dernière mensualité (de 300 f) n'avait pas été sur mon compte celui ci n'ayant à cette époque pas été suffisamment approvisionné.....rnPuis plus aucune nouvelle, et hier dans ma boîte aux lettres c'est à dire vingt ans après je reçois une lettre d'huissier avec avis de saisie le fameux organisme de crédit me demandant de rembourser une somme de 3000 Euros !! sous peine de saisie immobilière et sur revenu sans aucun justificatif me déclarant que cette avis vient de ma dette X par les frais et le nombre d'années !!!!!rnEvidemment je n'ai gardé aucun justificatif vingt ans aprèset je ne comprends pas pourquoi ils ne se sont jamais manifesté avant????.....que puis je faire pour avoir des explications au moins sur la somme qu'il me demande????et dois je payer une somme pareille??alors qu'apparemment je ne devais que 300 Frs?rnMerci d'avance de m'aider.

Par **chris13_old**, le **14/07/2007** à **16:02**

Je pense que la première étape est avant tout de les contacter, éventuellement les rencontrer et tenter d'arranger cela à l'amiable, s'il ne veulent rien savoir, je laisse les plus spécialistes répondre.rnBon courage.